



The annual release of our Endangered Places List is a stunning reminder of the systemic barriers facing Canada's historic places. As always, the 2010 edition includes sites of such historic significance or picturesque beauty that their endangered status is unthinkable: Alberta's first brewery; a little Gothic Revival church perched on Newfoundland's coast; a rare Ontario opera house; and scores of lighthouses across the country.

These places embody our cultural identity and create the visual character of Canada. Yet they are caught in a visceral tug of war between owners, planning authorities and heritage advocates, and victimized by disincentives in our tax system, rising land values, and lack of investment. Too often, the result is demolition.

Our colleagues in the land conservation movement face comparable barriers. But they also have a powerful tool: the federal Ecological Gifts Program offers significant tax benefits to landowners who donate land or a protective easement to a qualified recipient. Recipients in turn ensure that the land's biodiversity and environmental heritage are conserved in perpetuity. To date, over 800 ecological gifts valued at over \$500 million have been donated across Canada, protecting over 134,000 hectares of wildlife habitat.

The existence of such a program clearly signals the powerful role that the federal government can and must play in encouraging the protection of built heritage. The temporary infusion of federal stimulus funds into the heritage sector via Parks Canada's National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program is a case in point: this program is helping to save former Endangered Places across the country, including the Church of the Holy Cross at Skatin, B.C., and the Dominion Exhibition Building in Brandon, Manitoba.

Over the coming months, tell your Member of Parliament that Canada's next federal budget must continue to fund Parks Canada's National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program, and create new tools Canadians can use to keep our heritage off the Endangered Places List.

La publication annuelle de notre palmarès des sites menacés rappelle impitoyablement les obstacles de fond à surmonter pour assurer la pérennité des lieux historiques du Canada. Comme toujours, le palmarès de 2010 comprend des sites d'une telle importance historique et d'une telle beauté que leur disparition est impensable : la première brasserie de l'Alberta; une petite église néo-gothique perchée sur la côte de Terre-Neuve; un opéra unique en Ontario; et de nombreux phares partout au pays.

Ces sites témoignent de notre identité culturelle et définissent le caractère visuel du Canada. Pourtant ils sont les otages de parties de bras-de-fer entre propriétaires, autorités en matière d'urbanisme et défenseurs du patrimoine. Ils sont aussi les victimes d'un régime fiscal défavorable à la conservation, de la hausse des valeurs immobilières et de l'absence d'investissements. Trop souvent, le résultat en est la démolition.

Nos collègues dans le mouvement de la conservation des terres sont confrontés à des difficultés comparables. Mais ils ont aussi un puissant outil : le Programme fédéral des dons écologiques offre d'importants avantages fiscaux aux propriétaires qui donnent un terrain ou une servitude protectrice à une personne qualifiée. Les bénéficiaires veillent à ce que la biodiversité et le patrimoine environnemental du terrain soient conservés à perpétuité. Jusqu'à présent, plus de 800 dons écologiques valant plus de 500 millions de dollars ont été effectués au Canada, protégeant plus de 134 000 hectares d'habitats fauniques.

Un tel programme indique clairement le puissant rôle que le gouvernement peut et doit jouer pour encourager la protection du patrimoine bâti. L'injection ponctuelle de fonds fédéraux de stimulation dans le secteur du patrimoine par le biais du Programme de partage des frais pour les lieux historiques nationaux de Parcs Canada l'illustre bien : ce programme aide à sauver d'anciens sites menacés partout au pays, y compris l'église Holy Cross de Skatin (Colombie-Britannique) et le bâtiment de l'exposition du Dominion de Brandon (Manitoba).

Dans les prochains mois, dites à votre député que le prochain budget fédéral doit continuer de financer le Programme de partage des frais pour les lieux historiques nationaux de Parcs Canada et créer de nouveaux outils que les Canadiens pourront utiliser pour épargner les biens patrimoniaux du palmarès des sites menacés.

